

CONFORMITE ET SECURITE DES INSTAL. ELEC. DANS L'HABITAT

MAINTIEN DES CONNAISSANCES SUR LA CONFORMITÉ ET LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS L'HABITATION

Objectifs

Maintenir ces connaissances concernant la NF C 15-100 et la mise en sécurité des installations électrique dans l'habitation.

Public Visé

- Artisan ou salarié d'une entreprise du Bâtiment

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

- Avoir des connaissances théoriques et des compétences techniques en électricité.
- Lire et écrire le français

Parcours pédagogique

Rappel et évolutions sur la conformité des installations électriques : La norme NF C 15-100.

- Rappel sur la norme NF C 15-100 de décembre 2002.
- Mise à jour de 2005.
- Les dernières évolutions associées à la norme NF C 15-100 :
 - Amendement A4 (Mai 2013).
 - Amendement A5 (Juin 2015).
- Les fiches d'interprétations techniques en vigueur.
- Salle d'eau : règles générales.
- Installations électriques basse tension dans les bâtiments d'habitation.
- Parties communes et services généraux des immeubles d'habitation.
- Réseau de communication dans les bâtiments d'habitation.

Rappel et évolutions sur la sécurité électrique des logements existants.

- Responsabilités.
- Mise en conformité, mise en sécurité.
- Mesures compensatoires.
- Contexte réglementaire / référentiels.
- Caractéristiques techniques de la mise en sécurité d'un logement.
- Attestation de conformité.

Exemples :

- L'attestation de conformité et le CONSUEL.
- L'installation électrique de la piscine privée.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Connaître les dernières évolutions normatives en matière de conformité des installations électriques neuves, et de mise en sécurité des installations existantes, dans les logements d'habitation.

Connaître les règles de mise en oeuvre des dernières évolutions normatives sur site.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Méthodes et moyens pédagogiques

- Animation d'un diaporama sur les exigences essentielles liées à la conformité et à la sécurité des installations électriques des logements.
- Échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets.
- Contrôle des acquis en cours de formation par des quizz et des exercices.

Qualification Intervenant(e)(s)

formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Fiche d'évaluation.
- QCM de fin de session.

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en vérifier l'accessibilité

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) :	272.00 €
Intra (Par Jour) :	Nous consulter